



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Service public de l'emploi SPE
Amt für den Arbeitsmarkt AMA

Section Marché du travail
Abteilung Arbeitsmarkt

Boulevard de Pérolles 25, 1701 Fribourg

T +41 26 305 96 75
www.fr.ch/spe ict@fr.ch

Demande d'autorisation de travailler le dimanche / jour férié

Raison sociale :

Adresse + NPA + Localité :

Personne à contacter :

No de tél. :

No de fax :

Courriel :

Adresse de facturation :

Secteur concerné dans l'entreprise ou localisation des travaux (entreprise, chantier, ...)

.....

1. Justification de la demande (description complète des motifs, explication du besoin urgent) :

.....
.....
.....
.....

2. Activité des travailleurs concernés :

.....
.....
.....

3. Nombre de travailleurs concernés par la demande d'autorisation :
(si travail en équipes, préciser le nombre de personnes par équipe)

..... hommes femmes jeunes par équipe

(selon art. 29, al 1 de la LTr)

4. Durée du permis demandé (préciser la/les dates)

.....
.....
.....

5. Horaire demandé (avec indication précise des pauses) :

.....
.....
.....

6. Indiquer le(s) jour(s) de la semaine pendant le(s)quel(s) vous désirez que l'horaire précité soit appliqué :

.....

7. Avez-vous obtenu le consentement des travailleurs ? (selon l'art. 17 LTr et l'art. 29, al. 2c de l'OLT1)

oui non

Si oui, veuillez joindre, en annexe, 1 attestation munie des signatures des travailleurs sur laquelle il sera indiqué clairement sous quelle forme se fera la compensation de ce travail.

Dans le cas où le formulaire « consentement des travailleurs » rempli et signé ne pourrait pas être joint directement à cette demande, nous vous prions de le nous le faire parvenir au plus tard 10 jours avant la date de l'événement demandé. Si ce formulaire n'est pas reçu dans les délais donnés, le permis accordé deviendra obsolète.

8. Quels sont les engins et machines utilisés ?

.....

9. Les travaux seront-ils susceptibles d'être bruyants et/ou d'incommoder le voisinage ?

oui non

10. Pour une ouverture d'un magasin, d'un garage ou tout autre commerce, avez-vous obtenu l'autorisation de la commune, conformément à l'art. 10 de la Loi sur l'exercice du commerce ?

oui non

Date :

Timbre et signature :

A retourner à l'adresse email suivante :

ict@fr.ch

